



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **BAROMETRE DE CONJONCTURE DE L'ECONOMIE CONGOLAISE POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2024**

---

Au mois de septembre 2024, les résultats de l'enquête sur le baromètre de conjoncture de l'économie congolaise renseignent un regain de confiance des chefs d'entreprise, après un léger fléchissement observé au mois d'août dernier. En effet, le solde global brut d'opinions a renseigné un redressement de 0,2 point au mois sous revu, se situant à **+35,9 %**, après avoir fléchi à **+35,7 %** un mois plus tôt. Cette situation tient notamment à l'affermissement observé dans la quasi-totalité des branches d'activité.

Concernant l'**Industrie Extractive**, le solde d'opinions des chefs d'entreprise évoluant dans cette branche a enregistré une évolution à la hausse. En effet, ce solde s'est établi à **+39,1 %**, contre **+38,7 %** un mois plus tôt. Ce gain d'optimisme est principalement lié à la hausse des cours du cuivre observé durant le mois sous analyse, se situant à 9.420,79 USD la tonne, contre 9.117,95 USD la tonne le mois dernier, d'une part, ainsi qu'au maintien des cours d'autres principales matières premières, notamment le cobalt, le coltan et l'or, à des niveaux favorables, d'autre part. Le renforcement des mesures de facilitation prises par le Gouvernement pour supprimer les barrières et réduire les services au niveau des frontières a également rehaussé la perception des entrepreneurs sur l'évolution observée.

La branche « **Electricité et Eau** », a également connu une amélioration du solde d'opinions des chefs d'entreprise par rapport au mois d'août. Cette tendance s'explique par une pluviométrie plus intense amenant à un débit important des cours d'eau en marge de la saison sèche, avec, pour effet, de booster la production en énergie électrique et le niveau de desserte en eau potable. Aussi, le solde brut d'opinions s'est-il hissé à **+32,6 %** en septembre 2024 contre **+29,0 %** un mois auparavant.

Egalement dans la branche des « **Services** », le solde d'opinions de chefs d'entreprise indique, pour le cinquième mois consécutif, une consolidation de l'optimisme. En effet, ce solde d'opinions s'est situé à **+22,6 %** au cours

du mois sous analyse, contre +21,3 % au mois d'août 2024. Le maintien de cette tendance est consécutif au bon comportement des activités dans la finance, la télécommunication et les services rendus aux entreprises.

Pour ce qui est de « l'Industrie Manufacturière », le solde d'opinions renseigne une nette progression, établissant le solde d'opinions à + 21,0 % au mois de septembre, contre +17,1 % comme niveau atteint un mois auparavant. Ce renforcement de l'optimisme des chefs d'entreprise provient du bon comportement de l'activité, tel qu'observé dans les sous-branches de fabrication des produits alimentaires à base des céréales et chimiques ainsi que des boissons. Ce regain d'optimisme est soutenu respectivement par l'acquisition des engins pour l'évacuation de la production agricole par la voie ferroviaire, notamment dans la partie sud-ouest du pays, ainsi que la hausse de l'offre et de la demande des produits chimiques et des boissons, induite par la mise en production de nouvelles usines de boissons gazeuses et la reprise de la consommation de la population scolaire.

Par contre, s'agissant de la « Construction », le fléchissement de la confiance des entrepreneurs observé en août dernier s'est amplifié au cours du mois sous analyse. En effet, cette branche a enregistré un solde brut d'opinions de +38,1 %, contre +41,7 % le mois dernier. Le repli d'optimisme qui caractérise ces entrepreneurs résulte de la baisse d'activité qui a touché toutes les deux sous-branches, à savoir la « Construction des bâtiments » et le « Génie civil ». Cette évolution est consécutive aux conditions climatiques et financières qui deviennent de moins en moins favorables pour un rythme soutenu des travaux. A ceci s'ajoute également, la hausse du prix du ciment, occasionnée par la pénurie d'offre de ce matériau de construction dans la capitale et les provinces environnantes en raison de la grève qui a été décrétée par les chauffeurs des véhicules poids lourds dans la partie Ouest du pays.

Fait à Kinshasa, le

17 OCT 2024

**Dieudonné FIKIRI ALIMASI**  
Premier Vice-Gouverneur